



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 29 juin 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Justice.

Les récentes réponses ministérielles, bien qu'informatives, s'avèrent insuffisantes pour dresser un tableau complet de la situation dans les établissements pénitentiaires. Si un taux d'occupation élevé est reconnu, la population carcérale continue de croître, atteignant 815 détenus en mai 2026, soit près de 50 % de plus qu'en 2020. Tandis que les effectifs du personnel sont en baisse.

Dans le même temps, certaines infrastructures restent sous-utilisées ou inaccessibles. Il apparaît de plus en plus que la mission de réhabilitation des détenus, assurée par le personnel administratif, éducatif et psychosocial, est compromise, ce personnel étant confronté à une dégradation croissante de ses conditions de travail et de sécurité.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Madame la ministre de la Justice :

1. L'effectif théorique servant de base au calcul du taux d'occupation a-t-il été revu à la baisse ces dernières années, et reflète-t-il encore les besoins réels du service ?
2. Quelle est la capacité officielle de chaque établissement et quel est le taux d'occupation réel de la population détenue ?
3. Quand le secteur « C » du CPL rouvrira-t-il, et quelles mesures sont prévues pour le secteur féminin de Schrassig dont la capacité est épuisée ?
4. Quel est l'effectif du personnel administratif, technique et éducatif par établissement, quel est le taux de départ de ce personnel notamment en cours ou au terme du stage, et quelles mesures sont prévues pour améliorer leur intégration, leurs perspectives de carrière et leur fidélisation au sein d'un service essentiel à la réhabilitation des détenus ?
5. Pourquoi le CPG Givenich reste-t-il sous-utilisé alors que les autres centres sont saturés ?

6. Tout le personnel des établissements pénitentiaires dispose-t-il d'un accès équitable à un moyen de communication de service, lui permettant d'être joignable et de donner l'alerte en cas d'urgence ? Dans la négative, quelles mesures sont envisagées ?
7. À quelle fréquence les fouilles de cellules et les contrôles canins sont-ils effectués, et le manque de personnel affecte-t-il leur organisation ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping vertical strokes.

Dan Biancalana
Député